



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

**111<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 10 août 2018, à 10 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## Point 115 de l'ordre du jour (suite)

### Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

#### h) Confirmation de la nomination du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

##### Note du Secrétaire général (A/72/945)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Par sa résolution 48/141 du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale a décidé de créer le poste de haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Au paragraphe 2 de sa note (A/72/945), le Secrétaire général propose, compte tenu des dispositions de la résolution 48/141, de nommer M<sup>me</sup> Michelle Bachelet (Chili) Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et s'achevant le 31 août 2022.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite approuver la proposition du Secrétaire général de nommer M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, du Chili, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et s'achevant le 31 août 2022?

*Il en est ainsi décidé* (décision 72/422).

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de Madagascar, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M<sup>me</sup> Razafitrino** (Madagascar) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Afrique, qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter le Secrétaire général António Guterres pour la clairvoyance dont il a fait preuve en nommant l'ancienne Présidente Michelle Bachelet à la tête du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Cette nomination par le Secrétaire général démontre une fois de plus son engagement indéfectible en faveur de la parité des sexes au sein du système des Nations Unies. Avec cette nomination, le Secrétaire général a également fait le choix des convictions, du professionnalisme, de la détermination et, surtout, d'une expérience reconnue. Le choix de M<sup>me</sup> Bachelet pour cette haute fonction n'est pas surprenant, car elle est une icône et une pionnière de la lutte pour l'égalité des sexes et les droits des femmes en tant que première Directrice exécutive d'ONU Femmes. Forte de son sens politique et de son amour inébranlable pour son pays, elle a dirigé le Chili en tant que première femme Présidente pendant deux mandats.

Le Groupe des États d'Afrique appuie fermement ses positions sur le multilatéralisme et la promotion des principes fondamentaux des droits de l'homme. Le Groupe des États d'Afrique félicite la Haute-Commissaire et se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec elle dans l'accomplissement

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-25630(F)



Document adapté

Merci de recycler



de son mandat. Nous lui souhaitons également plein succès dans cette responsabilité exaltante mais délicate.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante des Îles Salomon, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

**M<sup>me</sup> Mose** (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : En tant que Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, les Îles Salomon ont l'honneur de faire la déclaration suivante, au nom du Groupe, pour exprimer notre reconnaissance à S. E. M. Zeid Ra'ad Al Hussein et nos félicitations les plus sincères à S. E. M<sup>me</sup> Michelle Bachelet à l'occasion de sa nomination comme prochaine Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Nous nous félicitons du travail accompli par M<sup>me</sup> Bachelet, qui s'est employée activement à défendre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le droit aux soins de santé tout au long de sa carrière, tant nationale qu'internationale. Nous saluons le travail qu'elle a accompli en sa qualité de première Directrice exécutive d'ONU-Femmes et de Présidente du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant de l'Organisation mondiale de la Santé. Il ne fait aucun doute que ses hautes qualités de dirigeante, son talent exceptionnel de rassembler les gens et son attachement indéniable à la paix dans le monde permettront de renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde entier.

Le Groupe des États d'Asie et du Pacifique voudrait exprimer son appui à la nouvelle Haute-Commissaire aux droits de l'homme, M<sup>me</sup> Bachelet, durant son mandat.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Estonie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Auväärt** (Estonie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je me félicite de la nomination de M<sup>me</sup> Bachelet par le Secrétaire général en tant que nouvelle Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous voudrions assurer la Haute-Commissaire de notre plein appui dans les années à venir. Cette nomination intervient à un moment où nous sommes confrontés à des problèmes quotidiens en raison de l'existence de plusieurs zones de conflit de par le monde. Toutefois, nous sommes convaincus que grâce à sa détermination, elle contribuera à la protection et à la promotion des droits de l'homme, comme elle

l'a fait admirablement dans le cadre de ses précédentes fonctions.

Nous nous réjouissons de voir une femme de plus nommée à un poste de haut niveau au sein du système des Nations Unies. Nous souhaitons également bonne chance au Haut-Commissaire sortant, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, dans ses futures activités. Alors que nous nous préparons à célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en décembre, nous réaffirmons notre attachement sincère à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Nous souhaitons à M<sup>me</sup> Bachelet plein succès dans ses nouvelles fonctions.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Argentine, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. García Moritán** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à dire qu'en ma qualité de représentant de l'Argentine, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion de la nomination de l'ancienne Présidente du Chili, M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, en tant que Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de sagesse dans ces nouvelles fonctions difficiles. Nous sommes confiants qu'elle s'en acquittera avec plein succès compte tenu de son engagement infaillible, ainsi que celui de son pays, en faveur de la défense, de la promotion et du respect des droits de l'homme.

Je voudrais à présent, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, exprimer nos sincères félicitations à M<sup>me</sup> Michelle Bachelet pour sa nomination comme Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes sont très fiers de souhaiter la bienvenue à une nouvelle Haute-Commissaire, qui vient de notre région et de notre continent. M<sup>me</sup> Bachelet est une dirigeante éminente de la région d'Amérique latine, dont la connaissance approfondie du système des Nations Unies et la riche expérience en tant qu'ancienne Présidente de son pays constituent des atouts dans l'exercice de cette fonction. Nous sommes convaincus que la communauté internationale bénéficiera largement de son leadership et de son expérience en matière de droits de l'homme et sur la scène multilatérale.

Nous voudrions également exprimer la grande satisfaction de notre Groupe de voir une femme hautement compétente être nommée à ce poste exigeant. Nous nous réjouissons de ce que ces tâches importantes aient été confiées à une personne aussi engagée, aussi passionnée et aussi expérimentée que M<sup>me</sup> Bachelet, qui a été la première femme Présidente du Chili et la première Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes attachent la plus haute importance à la protection et à la promotion de tous les droits de l'homme : économiques, sociaux, culturels, civils et politiques, y compris le droit au développement et le droit à la paix. Ils saluent le rôle central que jouent l'ONU et la coopération internationale dans ce domaine. La promotion et la protection universelles de tous les droits de l'homme est l'un des piliers fondamentaux de l'action de l'Organisation.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme joue un rôle essentiel s'agissant d'appuyer et d'exécuter pleinement les mandats adoptés par l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme. Nous sommes convaincus que M<sup>me</sup> Bachelet jouera un rôle déterminant à cet égard, et par conséquent, il faut mettre à disposition les ressources financières nécessaires à cette fin. À cet égard, nous, les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, espérons que l'action de la nouvelle Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sera guidée par les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et sera conforme au mandat énoncé dans la résolution 48/141 en date du 20 décembre 1993, portant création du Haut-Commissariat.

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les pays de notre région tiennent à réaffirmer que tous les droits de l'homme sont universels, indivisibles, interdépendants et reliés entre eux, et que tous les droits de l'homme doivent être traités de façon équitable et juste, sur un pied d'égalité et avec la même importance. Nous soulignons que la promotion et la protection de tous les droits de l'homme doivent être guidées par les principes d'impartialité, d'objectivité, de non-sélectivité et de non-politisation, dans un esprit de dialogue international constructif, de solidarité et de coopération. En outre, les États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes réaffirment leur conviction qu'il incombe au premier chef à tous les États d'œuvrer résolument pour assurer la pleine et effective

jouissance par nos peuples de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.

Pour terminer, nous voudrions assurer M<sup>me</sup> Michelle Bachelet qu'elle peut compter sur le plein appui et la coopération de chacun des membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes dans l'accomplissement de son mandat, et nous lui souhaitons sincèrement plein succès dans son travail, pour faire de la pleine et effective jouissance des droits de l'homme une réalité pour tous dans le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui va s'exprimer au nom du pays hôte.

**M<sup>me</sup> Amadeo** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le retrait des États-Unis du Conseil des droits de l'homme ne signifie pas que nous avons renoncé à notre engagement à promouvoir les droits de l'homme universels au sein du système des Nations Unies et dans le monde entier. La nomination par le Secrétaire général d'une nouvelle Haute-Commissaire aux droits de l'homme revêt encore plus d'importance compte tenu de l'incapacité du Conseil des droits de l'homme d'agir face à certaines des violations des droits de l'homme les plus flagrantes de notre époque.

La Haute-Commissaire peut résolument faire entendre sa voix sur ces questions cruciales, surtout lorsque le Conseil des droits de l'homme ne se montre pas à la hauteur de son nom. Il incombe à M<sup>me</sup> Bachelet, qui a été sélectionnée par le Secrétaire général, d'éviter les échecs du passé du système des droits de l'homme des Nations Unies, et tout particulièrement l'incapacité persistante du Conseil des droits de l'homme de traiter les très graves violations des droits de l'homme dans les Amériques, notamment au Venezuela et à Cuba.

Le système des Nations Unies s'est montré incapable de faire face aux grandes crises des droits de l'homme en Iran, en Corée du Nord, en République démocratique du Congo et ailleurs, et persiste dans son obsession chronique et disproportionnée à l'égard d'Israël. Il revient à M<sup>me</sup> Bachelet de dénoncer ces échecs et de ne pas accepter le statu quo. Nous espérons qu'elle le fera. Les États-Unis le feront.

**M. Hawke** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se félicitent vivement de la nomination de S. E. Mme Michelle Bachelet en tant que Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Mme Bachelet apporte à son nouveau rôle de vastes compétences qu'elle

a acquises au cours de sa longue expérience de la promotion des droits de l'homme dans son propre pays et à l'échelle internationale. Nous nous félicitons tout particulièrement du rôle de chef de file mondial qu'elle a joué avec brio à ce jour pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. La promotion et la protection de tous les droits de l'homme sont essentielles et plus pertinentes que jamais. Nous offrons notre plein appui à la Haute-Commissaire et à son bureau, et nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle pour promouvoir et protéger les droits de l'homme partout dans le monde.

Nous voudrions également remercier le Haut-Commissaire sortant, S. A. le Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein, des efforts résolus qu'il a déployés sans relâche pour défendre les principes des droits de l'homme durant son mandat.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

**M<sup>me</sup> Adamson** (Union européenne) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'Union européenne se félicite vivement de la nomination de Michelle Bachelet en tant que prochaine Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. La brillante carrière de M<sup>me</sup> Bachelet au service de son pays et de la communauté internationale constitue une base solide pour l'action qu'elle sera appelée à mener en tant que Haute-Commissaire en vue de renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme partout dans le monde. Sa profonde compréhension de la place centrale qu'occupent les droits de l'homme, acquise grâce à ses accomplissements politiques, à son expérience personnelle des violations des droits de l'homme, à son travail de médecin et à sa contribution aux travaux d'ONU-Femmes et de l'Organisation mondiale de la Santé, trouvera toute son expression dans ses nouvelles fonctions.

L'Union européenne fera tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer la nouvelle Haute-Commissaire et son bureau dans l'accomplissement de son mandat. L'appui de la communauté internationale s'impose d'autant plus en ces temps difficiles pour les droits de l'homme, comme en témoignent le rétrécissement du champ d'action de la société civile, les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme, le non-respect des droits fondamentaux de tous sans discrimination, la

prévalence de la torture et les profondes lacunes dans la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Tous les membres de la communauté internationale doivent faire tout leur possible pour apporter un appui politique et financier à la nouvelle Haute-Commissaire et à son bureau.

L'Union européenne saisit cette occasion pour rappeler les services rendus par S. E. M. Zeid Ra'ad Zeid Al Hussein et l'engagement infatigable dont il a fait preuve tout au long de son mandat de quatre ans. Nous réaffirmons notre appui à ce mandat, à ce bureau et à son indépendance, et sommes prêts à poursuivre notre coopération étroite avec le Haut-Commissariat en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'homme à tous les niveaux.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Au nom des pays suivants – Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, Suède, Suisse et mon propre pays, le Royaume-Uni –, j'ai l'honneur de saluer chaleureusement la nomination de S. E. M<sup>me</sup> Michelle Bachelet en tant que prochaine Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme bénéficiera grandement de sa nomination, en particulier en ces temps difficiles pour les droits de l'homme dans de nombreuses régions du monde. Ses compétences de leader mondiale, conjuguées à sa démarche de recherche du consensus, constituent le socle qui la guidera dans le rôle important qu'elle s'apprête à assumer.

M<sup>me</sup> Bachelet s'est distinguée par les importantes contributions qu'elle a faites dans son propre pays, le Chili, ainsi qu'au sein des instances internationales, telles qu'ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé. La nomination de cette femme courageuse et exemplaire en tant que Haute-Commissaire aux droits de l'homme permettra de renforcer notre action collective en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme dans le monde entier. Elle contribuera également à renforcer la voix des femmes sur les questions relatives aux droits de l'homme et constitue un pas en avant symbolique en faveur de l'égalité des sexes.

Son expérience personnelle de certains événements historiques apportera une perspective singulière sur la façon d'aborder les multiples aspects des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, notamment la nécessité d'une vigilance et d'une

défense des droits de l'homme de tous les instants. Nous offrons notre appui total et sans faille à la nouvelle Haute-Commissaire.

Nous saisissons également cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance à M. Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein pour les précieuses contributions qu'il a apportées en sa qualité de Haut-Commissaire au cours des quatre dernières années. Il s'est exprimé encore et encore et avec courage pour défendre les droits de l'homme tout au long de son mandat. Nous souhaitons à l'actuel Haut-Commissaire comme à sa successeur plein succès dans les efforts qu'ils déploieront pour réaliser la jouissance pleine et effective des droits de l'homme pour tous partout dans le monde.

**M. Favre** (Suisse) : La Suisse s'associe à la déclaration faite par le représentant du Royaume-Uni.

En tant qu'État hôte du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, la Suisse tient tout particulièrement à saluer l'approbation de M<sup>me</sup> Michelle Bachelet en tant que Haute-Commissaire aux droits de l'homme après sa nomination par le Secrétaire général. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir M<sup>me</sup> Bachelet à Genève et de travailler avec elle à la réalisation des droits de l'homme dans le monde entier. La Suisse souhaite également remercier le Haut-Commissaire Zeid Ra'ad Zeid Al Hussein pour son engagement extraordinaire tout au long de son mandat.

La création du poste de haut-commissaire a contribué de manière décisive à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme. Vingt-cinq ans plus tard, il est crucial que le respect des droits de l'homme reste l'une des priorités de la communauté internationale et guide l'action de l'ONU.

La Suisse saisit ainsi cette occasion pour réaffirmer son plein soutien au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et aux efforts qu'il déploie pour la réalisation de tous les droits de l'homme.

**M. Hassani Nejad Pirkouhi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Il a été dit que le poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était le travail le plus difficile au monde. Je pense que le poste de haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme n'en est pas loin.

Nous tenons à féliciter M<sup>me</sup> Bachelet de sa nomination à ce poste très exigeant et à lui souhaiter plein succès. Nous voudrions lui demander de diriger le Haut-Commissariat en répondant aux attentes des

États Membres, conformément à la résolution 60/251, à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme et aux principes qui y sont énoncés. Nous souhaitons tout particulièrement évoquer et souligner le principe de l'universalité des droits de l'homme. À notre avis, le plus grand défi pour la nouvelle Haute-Commissaire sera de bien faire comprendre que les droits de l'homme ne sont pas un outil de politique étrangère que les plus puissants peuvent utiliser contre quiconque leur déplaît. Le Haut-Commissariat doit défendre toutes les victimes, que ce soit des enfants migrants enfermés dans des cages ou ceux qui sont tués au quotidien par les bombes fabriquées aux États-Unis.

Une autre responsabilité importante pour la nouvelle Haute-Commissaire sera de s'attaquer aux causes profondes de la polarisation et de la politisation au sein du Conseil des droits de l'homme. Selon nous, les résolutions spécifiques à un pays qui ne visent qu'à promouvoir les objectifs politiques de leurs auteurs compromettent l'Examen périodique universel et doivent être considérées comme la principale source de la politisation et de la polarisation qui prévalent au sein du Conseil des droits de l'homme. Nous souhaitons plein succès à M<sup>me</sup> Bachelet dans le traitement de toutes ces questions importantes.

**M. Iglesias Mori** (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement chilien accueille avec satisfaction la nomination de M<sup>me</sup> Michelle Bachelet par le Secrétaire général. Nous nous félicitons également de l'appui manifesté par les Membres de l'Organisation des Nations Unies à l'ancienne Présidente du Chili, qui va assumer les fonctions de haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Nous nous associons avec gratitude à la déclaration prononcée par le Représentant permanent de l'Argentine au nom de son pays et du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'aux déclarations des autres représentants et groupes régionaux.

Cette nomination n'est pas seulement un hommage à l'histoire et aux mérites personnels de l'ancienne Présidente Bachelet; c'est également un hommage aux politiques publiques mises en œuvre par le Chili en matière de droits de l'homme, et au rôle que notre pays entend jouer dans le domaine multilatéral de la défense, de la promotion et du respect des droits de l'homme. La nomination de l'ancienne Présidente Bachelet est d'autant plus importante qu'elle intervient dans le cadre de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Bien que

le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme marque le début de la reconnaissance de la dignité inhérente des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, ainsi que de nos normes minimales sur le plan international, nous sommes conscients que ces normes se heurtent à des défis mondiaux, régionaux et nationaux nouveaux et complexes. Face à ce scénario difficile, nous saisissons cette occasion pour réaffirmer la nécessité que la communauté internationale rassemble ses efforts pour garantir le respect total de cet instrument, en promouvant sans équivoque les droits de l'homme, tâche prioritaire pour examiner la situation urgente à laquelle le monde entier est confronté.

Mon pays a le plaisir d'adresser ses félicitations à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, ainsi que tous ses vœux de succès dans les fonctions importantes qui seront les siennes. Le Chili continuera de travailler sans relâche pour le respect, la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde, sans distinction aucune, et nous sommes convaincus que la gestion de la Haute-Commissaire élargira et renforcera l'attachement de la communauté internationale aux valeurs universelles de la dignité humaine.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux orateurs que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Camejo** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, Cuba félicite M<sup>me</sup> Michelle Bachelet de sa nomination en tant que Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et elle est convaincue que son expérience avérée et ses connaissances la conduiront à remplir remarquablement ses fonctions, loin du deux poids, deux mesures, de la politisation et de l'approche sélective que certains États Membres souhaitent établir comme critère pour un système des droits de l'homme.

L'intervention des États-Unis oblige ma délégation à exercer son droit de réponse. Nous regrettons profondément qu'ils aient profité de la nomination de M<sup>me</sup> Bachelet pour singulariser notre

pays en usant de mensonges, qui confirment la tendance pathologique de cette délégation à déformer la réalité, ce dont l'Assemblée est témoin depuis deux années déjà. Nous refusons de voir manipuler la question des droits de l'homme par cette délégation contre Cuba, un pays qui peut être très fier des résultats qu'il a obtenus et qui n'a pas de leçon à recevoir de la part des États-Unis ni de personne. Nous ne devons pas oublier que Cuba est partie à 44 instruments internationaux sur les droits de l'homme, alors que les États-Unis ne le sont qu'à 18, raison pour laquelle nous avons beaucoup à montrer, à exprimer et à défendre.

Nous rappelons aux États-Unis, pays où sont commises des violations flagrantes des droits de l'homme qui soulèvent de vives inquiétudes au sein de la communauté internationale, qu'ils n'ont pas la moindre autorité morale pour juger notre pays. À travers son blocus économique, commercial et financier, le Gouvernement des États-Unis viole, en outre, les droits fondamentaux de plus de 11 millions de Cubains. Les États-Unis ne sont pas en position de donner des leçons à Cuba, ni à personne.

Le respect et les garanties des droits de l'homme dans ce pays, où l'on dénombre de nombreux cas d'assassinats, de violences et de brutalités policières, en particulier à l'encontre de la population afro-américaine, nous préoccupent gravement. Aux États-Unis, le droit à la vie est violé en raison de l'usage des armes à feu. Nous rappelons qu'aux États-Unis, il existe de graves manifestations de discrimination raciale; on menace d'imposer davantage de restrictions aux services de santé, qui laisseraient 23 millions de personnes sans assurance médicale; il existe des inégalités salariales entre les hommes et les femmes; les immigrés et les réfugiés sont marginalisés, en particulier ceux qui viennent de pays islamiques; on veut ériger des murs qui sont une insulte à leurs voisins; et on abandonne les engagements internationaux destinés à préserver l'environnement et lutter contre les changements climatiques. La pratique des États-Unis consistant à séparer les familles migrantes, en particulier les enfants de leurs parents, est alarmante. Cette politique est cruelle et inhumaine, et elle constitue une violation flagrante des droits de l'homme.

De même, nous sommes préoccupés par les violations des droits de l'homme commises par les États-Unis dans d'autres pays, avec notamment les détentions arbitraires de dizaines de prisonniers sur le territoire illégalement occupé de la base navale de

Guantanamo à Cuba, où des personnes ont même été torturées; les exécutions extrajudiciaires et les morts de civils causées par des bombes et par l'emploi de drones; et les guerres déclenchées contre divers pays, qui ont été alimentées par des mensonges sur la possession d'armes de destruction massive, avec des conséquences néfastes pour la paix, la sécurité et la stabilité.

Toute stratégie visant à changer le système politique, économique et social à Cuba, que ce soit en exerçant des pressions et en imposant des exigences ou en employant de méthodes plus subtiles, sera vouée à l'échec. Les changements qui sont nécessaires à Cuba, comme ceux qui ont été introduits depuis 1959, et ceux que nous sommes en train d'entreprendre dans le cadre du processus de modernisation de notre modèle socioéconomique, c'est le peuple cubain qui continuera d'en décider de façon souveraine.

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Le jour où le Gouvernement des États-Unis décidera d'en finir avec la pratique consistant à séparer les enfants latino-américains de leurs familles et à les enfermer dans des cages; le jour où le Gouvernement des États-Unis décidera de supprimer la pratique consistant à utiliser des drones pour commettre des assassinats ciblés; le jour où l'actuel Président des États-Unis cessera de revendiquer la torture comme une pratique légitime; le jour où le Gouvernement des États-Unis en finira avec les prisons clandestines, dans lesquelles il détient un nombre indéterminé de personnes sans aucun chef d'accusation ni jugement; le jour où le Gouvernement des États-Unis décidera d'en finir avec la discrimination contre des centaines de milliers d'habitants de l'île de Porto Rico, abandonnés à leur sort après avoir été frappés par un ouragan; le jour où le Président des États-Unis cessera d'insulter des nations entières avec des propos calomnieux, ce jour seulement, nous penserons qu'ils sont sincères en ce qui concerne la question des droits de l'homme.

Les paroles prononcées par cette délégation s'inscrivent dans le cadre de la campagne d'agression

contre le Venezuela, qui est allée jusqu'à menacer publiquement d'employer la force militaire, en violation de toutes les normes du droit international. Ses attaques sont l'expression du gouvernement le plus raciste et le plus cruel de l'histoire récente de ce pays. Ils n'ont pas l'autorité morale voulue pour aborder cette question, étant donné qu'une idéologie de la haine a fait d'eux une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Pour terminer, nous félicitons M<sup>me</sup> Michelle Bachelet de sa nomination comme Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous lui souhaitons plein succès, puisque, comme nous pouvons tous le constater, elle sera confrontée à une force très puissante au cours des quatre prochaines années.

**M<sup>me</sup> Amadeo** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Notre délégation se contente de faire noter sa déception devant les interprétations erronées, les inventions et les critiques infondées des délégations cubaine et vénézuélienne.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Camejo** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ma délégation sera brève.

La délégation des États-Unis parle de mensonges, mais il semble que la délégation des États-Unis souffre d'amnésie pathologique. Les images de torture et les violations subies par les prisonniers ne sont pas des mensonges. C'est une réalité qu'il a été donné au monde entier de voir. Et plus récemment, la délégation des États-Unis se garde bien de parler des images douloureuses et attristées d'enfants enchaînés et mis en cage qui ont circulé. Ce sont là les preuves de la manière dont les États-Unis se soucient des droits de l'homme. Je ne crois donc pas qu'il s'agisse de mensonges; les faits parlent pour nous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 115 h) de l'ordre du jour et du point 115 de l'ordre du jour pris dans son ensemble?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 10 h 40.*